



Communiqué de presse du 14/02/2024

www.cpal-migration.fr

La pollution des sols et des êtres vivants au col de Lizarrieta (64310 Sare) par le plomb de chasse : un danger pour les populations ?

C PAL, association scientifique et militante

L'association C PAL (Comptage, Protection et Animation à Lizarrieta) est née en 2018.

Chaque année entre le 15 août et le 15 novembre, l'association assure le comptage des oiseaux migrateurs sur le col de Lizarrieta (64310 Sare), perdurant ainsi un suivi scientifique débuté en 1988 par l'association Organbidexka Col Libre. Les données récoltées sont disponibles sur la page dédiée du site www.trektellen.org. D'autres actions sont menées pour sensibiliser le public, former de nouveaux ornithologues et informer sur les pratiques de chasse abusives aux oiseaux migrateurs. Elles sont détaillées sur le site internet de l'association www.cpal-migration.fr

La position de l'association vis-à-vis de la chasse est mesurée et claire : nous ne nous positionnons pas comme une association anti-chasse mais nous dénonçons avec fermeté certaines pratiques de chasse que nous considérons comme abusives. <https://www.cpal-migration.fr/actions/lutte-contre-la-chasse-abusive/>

Le col de Lizarrieta, un goulet migratoire d'importance européenne

Les données récoltées suivant un protocole scientifique reconnu depuis 1988 ont démontré l'intérêt du site de Lizarrieta pour la conservation des oiseaux migrateurs : plus de 160 espèces recensées avec, pour certaines, des effectifs qui confèrent au site une importance nationale voire européenne (Cigogne blanche, Milan royal, Pigeon colombin, bergeronnette printanière, busards, faucons...).

Le site a été désigné en 2005 au titre de la directive oiseaux et est maintenant une Zone Natura 2000 dont l'animation et la gestion ont été confiés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque. C PAL participe au COPIL de la zone Natura 2000 « Col de Lizarrieta » depuis 2019. <https://www.communaute-paysbasque.fr/decouvrir/la-montagne-basque/natura-2000>

Le tir au vol : une pratique de chasse en question

Sur de nombreuses crêtes pyrénéennes, de chaque côté de la frontière, se pratique une chasse démocratisée dans les années 1950. Il s'agit d'attendre le passage des oiseaux en migration et de les tirer au fusil lorsqu'ils passent à proximité. Les espèces visées par les chasseurs ne sont soumises à aucun quota, entraînant un nombre de tirs importants.

Sur les crêtes entourant Lizarrieta, entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre, les chasseurs louent des postes, sortes de petits affuts de planches en bois depuis lesquels ils tirent sur les oiseaux de passage, principalement les grives et étourneaux.

Le comptage des coups de feu entendus depuis notre site d'observation de la migration révèle une chasse intensive. Ainsi en 2022 et 2023, le nombre de tirs comptabilisés s'élevait à plus de 50 000 par an. Chaque coup de feu génère une pollution efficace : environ 1g de plastique (la jupe contenue dans la cartouche et laissée au sol) et environ 32g de plomb. Sur la seule saison de chasse 2023, C PAL estime donc qu'au moins 1 706 kg de plombs et 53 kg de plastique sont venus polluer les sols de Lizarrieta entre le 01/10 et le 15/11/2023.

Le plomb, un contaminant dangereux selon l'OMS

Dès 2019, l'association a alerté la mairie de Sare, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et la Fédération Départementale de Chasse 64 (FDC64) sur le danger de cette pollution. Le plomb est un contaminant dont l'exposition à de fortes concentrations et/ou sur une longue durée entraîne des pathologies potentiellement mortelles. **En 2022, l'Organisation Mondiale de la Santé alerte sur l'utilisation du plomb, rappelle qu'il n'existe pas de seuil au-dessous duquel l'exposition au plomb n'aurait pas d'effets nocifs sur les enfants, et appelle tous les pays à éduquer le grand public sur les dangers d'un mauvais usage des produits contenant du plomb.** Nous rappelons que le plomb de chasse est déjà interdit en France pour la chasse du gibier d'eau et au Canada pour la chasse aux oiseaux migrateurs, **du fait de sa dangerosité pour l'environnement et la santé humaine.**

Des analyses en laboratoire pour évaluer la quantité de plomb dans l'environnement

C PAL a décidé d'évaluer la concentration en plomb dans l'environnement du col de Lizarrieta. Les premiers échantillons ont été effectués en 2021, l'analyse en laboratoire a été confiée à la plateforme *M&Ms Eléments majeurs et métaux traces*, rattachée à l'UMR 5805 EPOC. Les résultats ont été présentés à la mairie de Sare, la CAPB et la FDC64 lors d'une réunion à Sare le 2 mai 2022.

Afin d'augmenter l'échantillonnage, des analyses complémentaires ont été menées en 2022. Cette fois ci, l'accent a été mis sur la **recherche d'intoxication au plomb chez les organismes vivants.** Entre 2021 et 2022, 29 échantillons ont pu être analysés en laboratoire.

En 2023, le « **Rapport d'études sur la présence de plomb dans le sol et dans les matières organiques sur la zone Natura 2000 du col de Lizarrieta** » est publié par C PAL, avec l'appui scientifique d'une ingénieure de recherche du laboratoire EPOC rattaché à l'université de Bordeaux (téléchargeable sur notre site <https://www.cpal-migration.fr/actions/lutte-contre-la-chasse-abusive/le-plomb-dans-lenvironnement-du-col/>)

Il est présenté au maire de Sare et son premier adjoint en septembre puis lors du COPIL Natura 2000 « Larrun Xoldokogaina et Col de Lizarrieta » du 12 décembre dernier.

Une pollution avérée et inquiétante pour les usagers de la montagne

Les résultats présentés dans notre rapport sont sans appel :

- **Le sol de la forêt de Sare présente des taux de plomb de 820mg/ kg, soit une concentration 2 fois supérieure à la limite fixée par le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour qualifier un site de pollué (400mg/kg).** Certains échantillons révèlent même des taux de plomb comparables à des sites fortement pollués par des activités minières ou industrielles.
- Sur 12 échantillons prélevés sur de la matière organique, 8 présentent une concentration considérée comme anormale. **Le plomb déversé depuis les postes de tirs pénètre non seulement le sol, mais également les organismes vivants.** Ainsi, on a pu constater que **les champignons** échantillonnés dépassent de 4 à 14 fois la concentration autorisée par la réglementation européenne pour leur commerce. Une forte dose de plomb a également été détectée dans un **échantillon de crottin de pottok**, révélant que le bétail peut être intoxiqué par cette pollution. Nous mettons en lien cette intoxication avec la concentration en plomb trouvée dans un **abreuvoir** utilisé par le bétail et/ou par le pâturage sur les zones contaminées du col. Enfin, des mousses récoltées dans une **source** utilisée localement pour l'alimentation humaine (source de Xokobia) ont révélé une concentration importante de plomb, **laissant à penser que l'eau consommée par certains usagers pourrait être polluée.**
- De plus, le plomb étant un métaux lourd à élimination lente, **la pollution que révèle nos analyses contaminera les sols et les êtres vivants encore plusieurs décennies, même si les apports s'arrêtaient dès maintenant.**

Poursuivre les analyses et prendre des mesures de précaution

Devant de tels résultats, **nous demandons que les pouvoirs publics compétents s'emparent du problème.** Nous considérons que le risque d'intoxication de la population et du bétail par la consommation des champignons, des plantes sauvages ou cultivées et de l'eau dans les alentours du col de Lizarrieta exige une **analyse plus poussée menée par les organismes compétents.**

En attendant les résultats de cette analyse, nous considérons **qu'il peut être dangereux de consommer ces plantes, champignons et cette eau** et demandons à la mairie de Sare, propriétaire des terrains, **d'appliquer des mesures afin de limiter les risques, en vertu du principe de précaution.**

Nous souhaitons également **que la population locale soit informée de la pollution avérée et des risques potentiels pour la santé humaine et l'environnement qu'elle fait peser sur l'ensemble des usagers de la montagne.**

Nous déconseillons aux riverains et promeneurs de boire l'eau des sources officiellement potables et utilisées comme telles depuis toujours, mais également **de consommer les champignons et plantes sauvages** récoltés à proximité immédiate des crêtes utilisées par les chasseurs.

Enfin, nous encourageons toute personne physique ou morale, où qu'elle se trouve sur le territoire, à faire analyser les sols, eaux et matières organiques si l'intensité des tirs de chasse semble localement pouvoir induire une pollution par le plomb. **Le col de Lizarrieta n'est malheureusement pas le seul secteur en France où une pratique de chasse entraîne des dizaines de milliers de coups de fusils chaque automne.**

CONTACTS PRESSE

Association C PAL (Comptage Protection et Animation à Lizarrieta)

Adrien de Montaudouin (Président – Membre fondateur) : 06 59 99 58 15

Aurélien André (Administrateur -Membre fondateur) : 06 72 54 59 60

Etienne Rogeau (Trésorier – Membre fondateur) : 06 49 95 75 19

Mail : c-pal@riseup.net